

Appel à articles

Numéro spécial :

L'entrepreneur scientifique, un entrepreneur comme les autres ?

Dirigé par Sophie Boutillier (Université du Littoral, CLERSE, UMR-CNRS 8019) et
Laurice Alexandre (Université Paris-Descartes)

Nombre de travaux ont été publiés depuis les années 1980, depuis la loi Doyle-Bah, sur le chercheur entrepreneur, l'entrepreneur scientifique, voire l'entrepreneur académique (les définitions sont multiples et variées) initiative qui a été suivie dans de nombreux pays, comme par exemple en France, avec la loi Allègre en 1999. Par ailleurs, le concept de l'université entrepreneuriale, qui s'est imposé en 1988 avec les travaux de Burton Clark (Gjerding et al., 2006) a aussi très largement contribué à diffuser l'idée d'une nouvelle alliance (de plus en plus étroite) entre la science et l'industrie. Cependant si ces faits et ces théories qui sont supposés les expliquer, s'imposent à la fin du 20^e siècle, les faits analysés par celles-ci ne sont pas nouveaux. Dès le 19^e siècle, voire dès le 18^e siècle, des scientifiques (ou des savants, selon le terme approprié en fonction de la période considérée) ont été amenés à déposer des brevets, voire à créer une entreprise, lesquelles sont parfois devenues des firmes dominantes.

Le développement de l'entreprise managériale au cours du 20^e siècle a largement contribué à diffuser l'idée selon laquelle l'innovation ne pouvait être le fait que des grandes entreprises (Chandler, 1977 ; Schumpeter, 1979 ; Galbraith, 1968), et que ces initiatives décentralisées des siècles précédents devaient être appréhendées comme des épiphénomènes, voire comme une phase de balbutiement, annonçant des changements profonds à venir. C'est au demeurant dès la fin du 19^e siècle, que de grandes entreprises créent leur centre de recherche-développement pour mettre au point de nouveaux prototypes. Il s'agit majoritairement d'entreprises relevant de secteurs très intensifs en capital (métallurgie, sidérurgie, chimie), qui sont aussi étroitement à la fabrication d'armement comme Schneider en France, qui après la défaite de 1870 se voit imposer par le nouveau gouvernement de fabriquer les « canons de la victoire ». En effet, dès la guerre de 1870, une collaboration étroite entre savants et militaires s'était développée dans le but de sélectionner et de mettre au point les inventions de renverser le cours du conflit (Galvez-Behar, 2005). Mais, ce fait n'est pas isolé, on le rencontre dans nombre de pays industrialisés.

Mais, l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) à la fin des années 1970 a largement remis en cause l'idée selon laquelle la grande entreprise était seule capable de générer des innovations majeures, d'autant plus que bien que si la création des gros systèmes informatiques depuis la seconde guerre mondiale avait été le

fait des ingénieurs des grandes firmes et des militaires (voir l'ordinateur ENIAC ou l'invention d'Internet par l'armée américaine), l'invention du micro-ordinateur a été le fait d'entrepreneurs isolés passionnés (avec Gates et Jobs, on cite beaucoup moins fréquemment Ed Roberts, qui fut pourtant un entrepreneur scientifique en série), mais pas forcément chercheurs. Le développement du réseau Internet en revanche depuis la fin du 20^e siècle, s'est accompagné par la création d'entreprises par des scientifiques dont l'exemple le plus connu est certainement Google. Larry Page et Serguei Brin ont détourné leur projet de thèse de doctorat pour créer Google ! ce qui ne fut pas en revanche le cas de Mark Zuckerberg qui créa Facebook avant la fin de ses études.

L'objectif de ce numéro spécial de *Marché & Organisations* est de retracer le parcours universitaire et entrepreneurial d'entrepreneurs scientifiques d'hier et d'aujourd'hui afin de faire ressortir les permanences et les différences en relation avec le contexte institutionnel, économique, social et politique propre à chacune des périodes étudiées, depuis la première révolution industrielle à nos jours.

Calendrier :

14 juillet 2017 : envoi d'un résumé de 300 mots.
10 août 2017 : réponse du comité de rédaction
25 décembre 2017 : envoi du texte final (8000 mots maximum)
5 janvier 2018 : réponse du comité de rédaction
30 avril 2018 : envoi de la version finale corrigée
Septembre 2018 : publication du numéro

Contacts :

Sophie Boutillier
Sophie.Boutillier@univ-littoral.fr

Laurice Alexandre :
Laurice.alexandre-leclair@parisdescartes.fr

Marché & organisations sur Cairn :

<https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations.htm>